

9-10
avril
2011
24 heures

Le départ de Mermoud met la droite dans tous ses états

Candidature surprise En briguant le Conseil des Etats, le ministre agrarien dit adieu au gouvernement vaudois. La gauche se frotte déjà les mains. Analyse

Mehdi-Stéphane Prin
Justin Favrod

Jean-Claude Mermoud candidat au Conseil des Etats en octobre prochain. Cette annonce fait l'effet d'une bombe dans le monde politique vaudois. En devenant un des deux candidats de l'UDC à la Chambre des cantons, il bouleverse les stratégies des partis pour les élections cantonales de mars 2012. «Que je sois élu ou non, je ne me représenterai pas au Conseil d'Etat.» Avec cette petite phrase lâchée jeudi soir, lors de son investiture pour la course à la Coupole fédérale, le chef du Département de l'économie a surtout annoncé son départ du gouvernement pour la fin de la législature, après des mois de suspense. Le pire scénario aux yeux des libéraux-radicaux, qui comptaient sur cet agrarien modéré pour sauver la majorité de droite.

Après trois législatures au Conseil d'Etat, Jean-Claude Mermoud a beaucoup hésité à briguer un quatrième mandat, surtout par peur de faire perdre son camp. Au début de l'année, il s'était résigné sur les conséquences d'une élection au Conseil d'Etat. L'obligation d'organiser une élection complémentaire à deux mois des cantonales l'avait, apparemment, refroidi. A l'époque, il s'avouait soucieux de ne pas être tenu pour responsable d'un basculement du canton à gauche.

Candidatures de combat

Quelles sont ses chances de ravir un siège de sénateur à la socialiste Géraldine Savary ou au Vert Luc Recordon? Faibles, estime la plupart des responsables politiques. «La perspective qui se dessine aujourd'hui est la réélection des deux conseillers aux Etats sortants», lâche, fataliste, Claude-Alain Voiblet, secrétaire général de l'UDC. Pour ce fin stratège, Jean-Claude Mermoud et son colistier Guy Parmelin sont avant tout des candidatures de combat. «Nous aurions préféré en lancer un seul sur une liste commune avec les libéraux-radicaux. Ils n'ont pas voulu. Nous avons voulu réagir face à la multiplication des listes à droite.» PDC, Vert libéraux, PBD, ils seront près d'une dizaine à affronter les deux candidats rose et Vert, unis dès le premier tour. «La stratégie combative de l'UDC s'inscrit dans la droite ligne du parti suisse, analyse Cesla Amaruelle, présidente du Parti socialiste. C'est juste étonnant de lancer dans la course un conseiller d'Etat à bout de souffle.»

Election complémentaire risquée

Si Géraldine Savary et Luc Recordon ne passent pas au premier tour, Jean-Claude Mermoud a une petite chance de les faire trébucher. A condition que la droite s'unisse sans arrière-pensées pour le second tour. En cas de victoire, le conseiller d'Etat devra démissionner, provoquant une élection complémentaire. Un tel scénario laisse peu de chances à l'UDC de conserver son siège. La formation manque encore cruellement de personnalités. Déjà candidat à la candidature, le chef du groupe au Grand Conseil, Pierre-Yves Rapaz, ne suscite pas un enthousiasme général. Idem pour la députée Fabienne Despot, autre papabile. Bref, une élection complémentaire a tout pour plaire à la gauche, qui placera certainement un quatrième conseiller d'Etat à deux mois des élections cantonales. A moins que ce coup trop facile attise les divisions entre écologistes et socialistes. «Il me semble logique que notre parti lance un candidat pour décrocher un deuxième siège», prévient Yves Ferrari, président des Verts. Les partis ont peut-être tous intérêt à éviter une élection complémentaire. Cela tombe bien, les services de l'Etat plan-



Pavé dans la mare
Après des mois de réflexion, Jean-Claude Mermoud va renoncer au gouvernement pour briguer le Conseil des Etats. PHILIPPE MAEDER

chent sur une modification de la Constitution pour l'éviter.

Libéraux-radicaux pour un seul UDC

Le départ de Jean-Claude Mermoud remet surtout en question la stratégie des libéraux-radicaux pour les élections cantonales. Leurs ténors pensaient faire barrage à la gauche en présentant les quatre sortants de droite sur une liste unique dès le premier tour. L'UDC se contentera-t-elle

désormais de présenter un seul candidat au côté de Jacqueline de Quattro, de Pascal Broulis et de Philippe Leuba? Christelle Luisier, présidente des radicaux, l'espère. «L'UDC devra choisir entre ses intérêts de parti et ceux de la droite vaudoise.»

L'UDC mise sur la minorité?

Avec sa force électorale, le parti de Christoph Blocher aurait la légitimité de réclamer deux sièges au gouvernement.

Claude-Alain Voiblet affirme pourtant que son parti veut se montrer raisonnable. «Nous tenons à préserver la majorité de droite, mais pas à n'importe quel prix. Nous ne voulons pas être dans une alliance si c'est juste pour apporter des voix aux libéraux-radicaux, et pas faire avancer les idées de notre parti.» Sinon, l'UDC pourrait faire le pari d'être le premier parti dans la minorité de droite, et affaiblir durablement les libéraux-radicaux.

Des membres du Conseil d'Etat vaudois rendent hommage à leur collègue

Les collègues de Jean-Claude Mermoud ont été prévenus très tard de son intention de briguer le Conseil des Etats. Et sa décision a constitué un choc, car on pensait jusqu'alors qu'il se représenterait à sa succession, quitte à ne pas terminer la législature. Aujourd'hui, aucun membre du gouvernement ne se prononce publiquement sur la nouvelle donne politique que constitue le coup de théâtre. Réactions de circonstances.

Pierre-Yves Mallard: «Malgré des divergences bien réelles qu'il y a entre lui et moi, Jean-Claude Mermoud a fait partie de ceux qui ont contribué à ce que le Conseil d'Etat travaille dans un esprit constructif. Par ailleurs, je ne sais pas s'il sera à l'aise dans une campagne électorale à laquelle MM. Blocher et Brunner semblent vouloir donner une couleur plutôt agressive.»
Pascal Broulis: «Jean-Claude Mermoud est un chic camarade, très gouvernemen-



PHOTO: J. B. SIEBERT/AGENCE PRESSE VAUDOISE

tal. Sa candidature ouvre le jeu pour le Conseil des Etats. Il connaît très bien le canton qu'il défend.»
Jacqueline de Quattro: «Je me réjouis de la candidature de Jean-Claude Mermoud au Conseil des Etats. C'est bon pour la droite et bon pour le canton. S'il est élu, je suis convaincue qu'il défendra les intérêts politiques et économiques du canton, dont la réputation s'est déjà bien améliorée en Suisse alémanique.»
Philippe Leuba: «Indépendamment du parti, je trouve très bien lorsqu'un conseiller d'Etat brigue un siège au Conseil des Etats. De telles personnalités ont une très bonne connaissance du canton. Politiquement, j'appelle de mes vœux que, s'il y a un second tour au Conseil des Etats, le mieux élu de la liste UDC et de la liste libérale-radical fasse alliance.»

Un congrès sous haute tension

Le dénouement du congrès UDC n'est intervenu qu'en fin de soirée, jeudi à la salle des Cantons de la gare de Lausanne. Il était près de minuit lorsqu'a eu lieu le vote le plus attendu des délégués. Par 78 voix contre 21 et 3 abstentions, l'UDC a décidé de privilégier la candidature commune de Jean-Claude Mermoud et de Guy Parmelin au Conseil des Etats.

L'actuel chef du Département de l'économie a écarté une double candidature aux Etats et au National: «En raison de mon parcours de conseiller d'Etat, je me sentrais beaucoup plus à l'aise au Conseil des Etats», a-t-il expliqué à ses camarades de parti. Jean-Claude Mermoud n'entendait partir à la conquête des Etats qu'avec Guy Parmelin. C'est donc ce ticket qu'ont proposé les chefs du parti.

L'autre scénario proposé au vote du congrès par le comité directeur écartait Jean-Claude Mermoud pour proposer Guy Parmelin et une autre personne figurant sur la liste du Conseil national. Avec l'idée non de conquérir un siège de la Chambre haute, mais de renforcer les chances du candidat à l'élection du Conseil national. Le nom de cette seconde personne à ajouter n'a pas été prononcé. Dans le couloir, le patronyme de la députée boïlände Fabienne Despot était surrê.

Cette alternative ne reflète pas seulement une dispute de nature stratégique, mais aussi une tension à l'intérieur du parti. Guy Parmelin et Jean-Claude Mermoud sont issus de l'aile agricole du parti blochérien. Or l'aile urbaine ne parvient pas à avoir des élus à Berne. Elle s'en plaint. Néanmoins, le congrès dans sa grande majorité n'a pas voulu de ce second scénario.

La laborieuse procédure qui a permis de désigner auparavant les candidats au Conseil national témoigne de ce malaise entre l'UDC des campagnes et celle des villes. Chaque région du canton avait droit à un nombre déterminé de candidats. Sous le manteau, quelque membre de la section de Lausanne aurait fait circuler une liste pré-imprimée pour préciser aux congressistes comment «bien» voter. Le procédé a provoqué une protestation publique.

En fin de course, les cinq sortants ont tous été proposés pour l'élection: Guy Parmelin, André Bugnon, Alice Glauser, Jean-Pierre Grin, Pierre-François Veillon. Le parti se fixe comme objectif de conquérir un sixième siège. La liste de 18 noms comprend plusieurs autres candidats de l'aile traditionnelle, comme l'ancien président du parti Pascal Dessauges. Et dans ces conditions, les «urbains» figurant sur la liste - comme Claude-Alain Voiblet, Fabienne Despot, Eric Bonjour ou Nicolas Daina - auront des difficultés à conquérir un siège à Berne.

Pour la première fois, l'UDC vaudoise avait trop de candidats et a dû effectuer un choix non seulement lors du congrès, mais d'abord dans chaque section. C'est ainsi que le président même du parti cantonal, Fabrice Moscheni, a été écarté par sa section de Lausanne.